



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

caoutchouc et plastiques

Question écrite n° 121974

## Texte de la question

M. Maxime Gremetz interroge M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur la disparition programmée de 400 à 500 emplois d'ici à trois ans, dans le prolongement de la fusion des usines Goodyear et Dunlop intervenue en 2004. Ce projet a été évoqué le 3 avril 2007 en comité central d'établissement extraordinaire, puis le lendemain à l'occasion des comités d'entreprise de Goodyear et Dunlop, dans le cadre de négociations relatives à l'aménagement du temps de travail. Car, alors même que Goodyear-Dunlop s'engage à investir 50 millions d'euros dans les quatre prochaines années, pour développer le site amiénois, le groupe veut dans le même temps supprimer 400 à 500 emplois sur 2 700. Il manie le chantage de la politique du pire en agitant la menace d'une fermeture des sites amiénois si un accord n'est pas concédé par les salariés et leurs représentants. Voici le résultat de la fusion de ces usines à Amiens et de la recherche de la rentabilité à tout prix : ouvrir plus, produire plus, mais avec 500 salariés en moins. Des salariés sacrifiés par leur entreprise sur l'autel du profit maximal. Il lui demande ce qu'il compte faire sur ce dossier face à ce qui serait un nouveau coup dur pour l'économie et l'industrie de la région Picardie, une région déjà sinistrée au niveau de l'emploi.

## Données clés

**Auteur :** [M. Maxime Gremetz](#)

**Circonscription :** Somme (1<sup>re</sup> circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 121974

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 avril 2007, page 3492